



SYNDICAT DES INGÉNIEURS, CADRES ET TECHNICIENS

Libres et Responsables

TRAVAIL SOCIAL : un devoir d'alerte.

La situation est explosive dans le sous district nord 15/16ème !

Les travailleurs sociaux de ce sous district lancent un véritable cri d'alarme face à la dégradation inacceptable de leurs conditions de travail.

Aujourd'hui, alors que la demande sociale augmente de façon particulièrement forte sur ce secteur, la Direction ne permet plus aux travailleurs sociaux de la CAF de faire face à l'ensemble de leurs missions aussi bien au niveau du travail social individuel que collectif.

Souffrance au travail, « maltraitance institutionnelle », telle est l'expression entendue aujourd'hui et portée par l'ensemble du groupe des travailleurs sociaux de ce sous district.

Comment en est-on arrivé là ?

Dès la signature de la convention avec le Conseil Général sur la généralisation du RSA, concernant le volet accompagnement social, l'UGICT avait dénoncé la mise à disposition gratuite des 130 travailleurs sociaux de la CAF ainsi que l'examen d'une clause de revoyure qu'en fin d'année 2010 ! Nous aurions souhaité que la date de cette clause soit identique à celle du volet administratif soit janvier 2010 afin de pouvoir procéder à des réajustements.

En effet l'obligation de devoir contractualiser dans un délai imposé conduit inévitablement, comme nous l'avons pointé, à faire de l'accompagnement social RSA la priorité de nos missions. A ce propos, cet accompagnement social individuel ne doit pas relever d'une conception quantitative et « administrative » si chère à la Direction. Le travail social individuel s'appuie, y compris dans le cadre du RSA, sur nos fondamentaux de métiers, dont le respect du projet de la personne fait partie.

Faute de moyens supplémentaires qui auraient pu être financés dans le cadre de cette convention (financement prévu par les textes mais non souhaité par la Direction), le risque (prévisible) est en effet grand de mettre au second plan nos missions spécifiques CAF.



Nous rappelons combien l'ensemble des travailleurs sociaux de notre organisme reste attaché à la prise en compte de la spécificité du service social CAF, notamment à pouvoir exercer un accompagnement social de qualité envers aussi d'autres publics (salariés vulnérables..) ainsi que des missions de développement social local, d'accompagnement de structures (centres sociaux,..) et de travail social collectif.

Le budget initial 2010 relatif à la convention CAF/CG fait état d'une augmentation financière conséquente sur des missions de contrôle au détriment de missions d'accompagnement social : la Direction, en faisant ce choix, prend l'entière responsabilité de la dégradation de notre exercice professionnel (SMS, AS, CESF), générant ainsi une dégradation de la qualité du service public. Cette dégradation constatée aujourd'hui tout particulièrement sur le 15/16ème risque bien de s'étendre.

Par ailleurs face à la volonté de division de la Direction, les travailleurs sociaux du 15/16ème revendiquent l'exercice qualitatif de leurs métiers.

Le groupe a décidé de rédiger et de transmettre à la Direction un état des lieux professionnel et de saisir le CHS-CT.

L'UGICT attend que très rapidement la Direction prenne des mesures qui s'imposent face à cette situation de grande souffrance inacceptable et sera particulièrement attentive à ce que cela ne se traduise pas par une dégradation généralisée du service social de la CAF13.

LA DIRECTION NE NOUS FERA PAS CULPABILISER !

**LA RESPONSABILITE DE CETTE SITUATION
DECOULE DE SES CHOIX
ET EST UNIQUEMENT DE SON FAIT !**

Marseille, le 19 novembre 2009

